

Re adresse fiscale pour voyages longues durées 1an

Écrit par vacances

Mardi, 31 Décembre 2013 13:48 -

[Re: adresse fiscale pour voyages longues durées \(+1an\)](#)

bonjour ☺

oui effectivement, j'ai choisie de continuer à leur payer la majoration de la taxe, au pire des cas....

mon courrier !!! quel courrier ? à part ma feuille de paye... plus rien, la banque est informatisée ☺

merci et bon réveillon, donc, bonne annéee 🍷

Consultez la source sur Visoterra.com: [Re adresse fiscale pour voyages longues durées 1an](#)